



CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ PROCES - VERBAL

Séance du 17 octobre 2024

PRESENTS	
Membres du Conseil	Abdeljalil AKKARI, Maïtena ARMAGNAGUE, Kerstin BRINKMANN, Neele HEISER, Rita HOFSTETTER, Dirk KERZEL, Fleur LEJEUNE, Semen MANKIN, Darius NADJAFI, Natalia PAGLIUCA, Manuel PERRENOUD, Eva POOL, Fanny PYTHOUD, Solane SECRETAN, Kishen SENZIANI, Maude SCHNEIDER
Ex officio	Lucie MOTTIER LOPEZ – doyenne, Maëlle LE POTTIER – administratrice, Valérie FAVEZ,
EXCUSES	
Membres du Conseil	Sandrine AMSTUTZ, , Daphné BAVELIER, Hélène DELAGE, Martin DEBANNE, Marco HESSELS, Clara KULICH, Séhélia MOREAU, Gaëlle MOLINARI, David SANDER,
Ex officio	Vera KOTTE, Aline MEYER – conseillère académique
INVITES	
	Ecaterina BULEA BRONCKART, vice-présidente SSED

Ordre du jour

1. Approbation du PV du 13.06.2024
2. Communications de la doyenne, Lucie Mottier Lopez
3. Communications de l'administratrice, Maëlle Le Pottier
4. Préavis sur la désignation des candidates à la présidence et à la vice-présidence de la Section des sciences de l'éducation 2025-2027 : Ecaterina Bulea Bronckart (présidente) et Maïtena Armagnague (vice-présidente)
5. Approbation des modifications des règlements d'études du Baccalauréat et de la Maîtrise en Psychologie
6. Adoption du nouveau plan d'étude du CAS en Sexologie Clinique
7. Désignation des membres du CCER et du corps étudiant à la commission de planification académique (CPA) : pour les membres du CCER, Julien Chanal (Psychologie) et Gery Marcoux (Sciences de l'éducation) ; pour le corps étudiant, Kishen Senziani
8. Point sur les échanges entre la présidence du CP FPSE et le Conseil décanal relatifs à la motion à propos de la promulgation de la loi 12429 « Pour un choix libre et flexible de l'âge de la retraite » et de la modification de la loi sur l'Université qui en découle
9. Divers

Prise de parole de Kerstin Brinkmann

- Excuses de Marie Philippe et de Gaëlle Molinari pour leur absence à ce Conseil Participatif pour raisons de santé
- Présentation des nouveaux membres et bienvenues à eux :
 - Eva Pool, corps professoral
 - Natalia Pagliuca, corps étudiant
 - Solane Secretan, corps étudiant
 - Ana Claudia Proenca Abreu, corps étudiant
 - Fanny Pythoud, représentante du PAT

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13.06.2024

Le procès-verbal du 13.06.2024 est approuvé à l'unanimité.

2. COMMUNICATIONS DE LA DOYENNE

- Date de la cérémonie de remise des diplômes

La cérémonie de remise des diplômes aura lieu le 23 novembre à l'Uni-Mail

10h00 : Baccalauréats de psychologie et certificats complémentaires

14h00 : Baccalauréats de sciences de l'éducation et certificats complémentaires

17h00 : Maîtrises de psychologie et de sciences de l'éducation, MALTT et doctorats

- Prix Latsis

Chaque année, le Prix Latsis d'un montant de CHF 25'000.-- récompense des travaux achevés, thèses ou publications, de niveau exceptionnel, qui contribuent à un progrès marquant. Les dossiers de candidature sont à adresser jusqu'au 30 novembre 2024 par mail à Micheline.Ruetschi@unige.ch.

Plus de renseignements peuvent être obtenus auprès de Mesdames Christiane Fux Chambovey (Christiane.Fux@unige.ch) ou Micheline Ruetschi (Micheline.Ruetschi@unige.ch) ou au 022 379.72.27.

- Rappel rapport de gestion et de la FPSE

Afin de valoriser l'ensemble des contributions de la FPSE, un rapport de gestion propre à la FPSE sera produit et déposé sur le site <https://www.unige.ch/fapse/index.php?cID=3305>

La doyenne encourage l'ensemble des groupes de recherche à y contribuer activement.

- Clarification conflits d'intérêts

A propos de la « Gestion des conflits d'intérêts dans le cadre des commissions universitaires » (<https://memento.unige.ch/doc/0358>), la doyenne présente une fiche de clarification de l'application de la directive créée pour les commissions de nomination par inscription publique, par appel, titularisation, promotion (professeur-es et MER). Cette fiche est disponible sur l'Intranet des collaborateurs et collaboratrices de la FPSE. Il y est notamment précisé qu'en cas de conflits d'intérêts de niveau 2, le membre de la commission concerné ne peut pas participer aux échanges ni voter par bulletin secret dans le cadre des concours (nomination avec inscription publique). Dans le cas des commissions à candidat-es uniques (par appel, titularisation, promotion), tout membre ayant un conflit d'intérêts 1 ou 2 doit être remplacé. S'il s'agit d'un membre du corps professoral, il peut éventuellement être associé aux travaux de la commission avec voix consultative. La doyenne informe qu'une réflexion de fond a été initiée par le décanat,

préoccupé par les questions sensibles des conflits d'intérêts et tout à la fois pour que ce ne soit pas au détriment des expertises nécessaires aux objets à traiter.

- Motion

Finalement, la doyenne présente les démarches et échanges ayant eu lieu à la suite de la réception de la proposition de motion du Conseil participatif à propos de la promulgation de la loi 12429 « Pour un choix libre et flexible de l'âge de la retraite » et de la modification de la loi sur l'Université qui en découle. Le conseil décanal a examiné attentivement les termes de la motion et a consulté le Service juridique pour connaître les espaces d'action possiblement existants pour chaque faculté. Le Service juridique a répondu que, sur le plan légal, une motion facultaire ne peut en aucun cas empêcher l'analyse de chaque demande individuelle selon des termes entièrement régis par le Rpers et les directives. Autrement dit, un décanat ne peut pas s'opposer à la loi. Une réponse détaillée de la position du décanat a été transmise aux présidentes du CP le 11 septembre et un échange a eu lieu avec le conseil décanal du 26 septembre, puis encore avec la doyenne le 14 octobre. Un ensemble de points ont ainsi pu être débattus à propos notamment des enjeux de relève qui ne concernent pas seulement les professeur-es, du statut de professeur-e invité-e qui n'est pas payé alors que la loi permet une rétribution, du climat négatif que les différentes décisions pourraient engendrer, des différences éventuelles entre facultés et la politique générale de l'Unige (in fine, ce sera toujours le Rectorat qui décidera), de la situation particulière de la période transitoire, des différentes possibilités pour le Conseil participatif de communiquer la motion. Bien que la motion ne puisse pas être officiellement soutenue par le décanat pour des raisons légales, la doyenne insiste sur le fait que les arguments exposés par le Conseil participatif ont été entendus, y compris à propos des préoccupations concernant les impacts que la nouvelle loi est susceptible de produire sur la planification académique et la relève.

Les membres du Conseil participatif posent la question du rôle de la CPA dans l'application de la loi. La Doyenne répond que les GPA des Sections vont informer la CPA dans l'application de la loi. Elle pense avoir plus d'informations à ce sujet à la prochaine séance du Conseil participatif en novembre.

3. COMMUNICATIONS DE L'ADMINISTRATRICE

- Outils financiers et budget 2024 – point de situation

Le système n'est pas encore totalement fonctionnel. La situation reste difficile.

Les projections financières pour le budget DIP n'ont pas pu être faites.

La responsabilité des projections est portée par la division des finances.

- Projet budget 2025

Certaines demandes 2025 de la FPSE ont été arbitrées positivement en septembre. La décision finale sera prise en décembre 2024.

- Programme Horizon académique

450 étudiant.es sont accueillies à l'Unige en lien avec ce programme. Mme Halle se tient à disposition pour présenter le programme en collège des professeur.es et à toute instance qui serait intéressée.

- Programme refugeees@works pour promouvoir le travail des réfugiés

Le canton souhaite atteindre un taux d'engagement de 40% des personnes réfugiées. L'Université entre dans ce programme et doit renforcer son taux d'emploi de personnes réfugiées pour contribuer à cet objectif.

- [La maison des langues](#)
Un sondage a été envoyé aux étudiant.es en 2023. Un sondage sera envoyé au personnel en 2024 pour connaître les besoins et attentes en lien avec la maison des langues.
- [Procédures en cours de modification sur le plan RH](#)
Contrats en suppléance pour le PENS : état des lieux
Dématérialisation des permis G et B au 1er novembre 2024
Prolongation des PostDoctorant.es au-delà de 36 mois
- [Hackademia et journée du numérique responsable](#)
 - Journée du numérique responsable et initiative “30 minutes pour trier” (15 octobre 2024)
 - Programme Projets Partenaires (P3) et Hackademia (22-23 novembre 2024)
- [Volet 1 du plan CCER](#)
L'augmentation du taux d'activité des Candocs de 70 à 75% a été appliquée en faculté pour le 1er août 2024.
- [Défis et intentions de l'application des dispositions du Règlement d'application relatif à la loi sur l'Interdiction de Fumer dans les lieux publics \(RIF\)](#)
l'Université a annoncé sa difficulté à appliquer cette loi. Un groupe de travail est en cours.
- [Information concernant la gestion des cafétérias de l'UNIGE](#)
Suite à l'échec de l'appel d'offre, un contrat a été signé pour 2 ans avec SV group, le temps qu'un nouvel appel d'offre ait lieu. Par ailleurs, un appel d'offre est en cours pour la société de gardiennage et pour la société de nettoyage.
- [Décollement habillage en plâtre Uni Mail](#)
Sollicitées pour financer des bâches pour dissimuler les piliers du hall d'UniMail, en contexte de coupure budgétaire, les facultés n'ont pas donné suite.
- [Déménagement de l'Hôtel des Archives](#)
Le déménagement prévu en novembre aura du retard. Les personnes concernées par la consultation des archives d'Etat doivent se tenir informées sur le site des archives.
- [Formation AMOK](#)
De nouvelles formations seront organisées, les collaborateurs.trices sont invités à s'y inscrire.
- [Sécurisation des étages d'UniMail](#)
La sécurisation est en cours. Elle consistera en la pose de lecteurs de badges au niveau des ascenseurs et des entrées d'escalier.

4. PREAVIS SUR LA DESIGNATION DES CANDIDATES A LA PRESIDENCE ET A LA VICE-PRESIDENCE DE LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION 2025-2027 : ECATERINA BULEA BRONCKART (PRESIDENTE) ET MAÏTENA ARMAGNAGUE (VICE-PRESIDENTE)

Ecaterina Bulea Bronckart est actuellement Vice-Présidente SSED, aux côté d'Emmanuel Sander, Président actuel SSED. Elle souhaite continuer son mandat en prenant la Présidence SSED dès juillet 2025.

Maitena Armagnague se propose pour prendre la Vice-Présidence dès juillet 2025

Propositions de leur mandat

- Avoir une continuité dans la poursuite des dossiers en cours
- Stratégie équilibrée au développement de la section
- Poursuivre et développer la collaboration avec la section de psychologie, avec TECFA et l'IUFE
- Avoir une vision systémique de gestion au niveau du personnel et des conditions de travail et d'avoir une vision la moins isolante possible
- Valorisation de l'enseignement et promouvoir la responsabilisation concernant l'engagement en formation notamment en attirant les étudiants avec des cours intéressants et des innovations pédagogiques
- S'inscrire dans un travail d'équipe

Vote :

13 votes

13 Oui

0 Non

0 Absentention

Ecaterina Bulea Bronckart et Maïtена Armagnague sont élues à l'unanimité.

5. APPROBATION DE LA MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA SOUS-COMMISSION DE RECHERCHE DANS LES ÉCOLES POUR LA SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Nathalie Muller Mirza remplace Charles Heimberg

Accepté à l'unanimité

Discussion entre les membres du Conseil Participatif en rapport aux critères de la Commission et à d'éventuels conflits entre la Commission et la CUREG et aussi de la difficulté à appliquer ces critères pour certains enseignants et leur étudiants.

Proposition, dans un 1^{er} temps, d'inviter un membre de la Sous-Commission de recherche dans les écoles à venir participer à une séance du Conseil Participatif, pour échanger et transmettre nos questions, puis, dans un 2^e temps, d'inviter un membre de la CUREG.

6. ADOPTION DU NOUVEAU PLAN D'ÉTUDE DU CAS EN SEXOLOGIE CLINIQUE

Le nouveau plan d'étude en sexologie clinique est accepté à l'unanimité

7. DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CCER ET DU CORPS ÉTUDIANT À LA COMMISSION DE PLANIFICATION ACADEMIQUE (CPA) : POUR LES MEMBRES DU CCER, JULIEN CHANAL (PSYCHOLOGIE) ET GERY MARCOUX (SCIENCES DE L'ÉDUCATION) ; POUR LE CORPS ÉTUDIANT, KISHEN SENZIANI

La désignation des membres du CCER et du Corps Etudiant à la Commission de Planification Académique (CPA) a été acceptée à l'unanimité comme suit :

Julien CHANAL, section psychologie

Géry Marcoux, section sciences de l'éducation

Kishen Senziani, corps étudiant

8. POINT SUR LES ÉCHANGES ENTRE LA PRÉSIDENCE DU CP FPSE ET LE CONSEIL DÉCANAL RELATIFS À LA MOTION À PROPOS DE LA PROMULGATION DE LA LOI 12429 « POUR UN CHOIX LIBRE ET FLEXIBLE DE L'ÂGE DE LA RETRAITE » ET DE LA MODIFICATION DE LA LOI SUR L'UNIVERSITÉ QUI EN DÉCOULE

Discussion et réactions autour de la motion. Suite aux échanges avec le Conseil décanal, la Présidence du Conseil participatif a proposé une version légèrement modifiée de la version approuvée le 26 juin 2024. Elle la met à discussion des membres du Conseil participatif. Réactions et discussion :

- La majorité des membres du Conseil Participatif soutient le fait que la Motion cible le corps professoral.
- Certains membres du Conseil Participatif défendent l'idée qu'il ne faut pas modifier une Motion qui a déjà été votée. Il convient plutôt de se focaliser maintenant sur l'application de la loi, notamment à voir comment la CPA gère les demandes. Le Conseil participatif pourrait inviter un-e responsable de la CPA pour obtenir plus d'informations.
- Il a été décidé de partager une version virtuelle de la motion via Sharepoint avec les différentes versions de la motion (motion votée et motion avec proposition de révision), pour que tout le monde puisse regarder en détail et commenter d'ici la prochaine séance.
- Proposition de ne pas nommer « Motion » le 2^e document avec les modifications.

Ce point est reporté à la prochaine séance de novembre 2024. Nous devons décider si nous gardons la motion et passons sa transmission ou si nous décidons d'entrer en matière pour une modification (p.ex. addendum).

9. DIVERS

En juin 2024, la Présidence du CP avait demandé aux membres de faire des propositions pour rendre les séances du CP plus efficaces afin d'avoir plus de temps pour les discussions et thèmes dont le CP souhaite se saisir : 2 idées ont été reçues depuis :

- a) Petit exposé de motifs pour chaque point, les membres sont priés de les lire en amont, pas de présentation orale mais uniquement réponses aux questions (par la personne qui aurait présenté).
- b) Rendre certains votes anonymes par un limesurvey comme au collège des professeurs. Par manque de temps ce point n'a pas été traité et sera repris au prochain Conseil Participatif.

GE/oct.2024/ fanny Pythoud